ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

2e CIRCONSCRIPTION DE LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES 5e - 6e - 7e CANTONS
SAINT-HERBLAIN ET INDRE

ORGANISATION COMMUNISTE INTERNATIONALISTE



Eugène DUGAS - métallurgiste
CANDIDAT

CITOYENNES, CITOYENS, CAMARADES,

Le 4 mars 1973, vous voterez Eugène DUGAS, candidat de l'ORGANISATION COMMUNISTE INTERNATIONALISTE (pour la reconstruction de la IVe INTERNATIONALE), soutenu par l'A.J.S. et l'ALLIANCE OUVRIÈRE.

Le 11 mars, vous voterez pour le candidat Ouvrier arrivé en tête au 1er tour.

Il est juste que les électrices et les électeurs sachent pourquoi le 4 mars ils voteront E. DUGAS, candidat de l'O.C.I., candidat de l'Unité Ouvrière, candidat du Socialisme.

Un député c'est, ou cela devrait être, le délégué de ses électeurs qui, à tout moment, doivent pouvoir le contrôler. Tels étaient les rapports des « députés » de la Commune de PARIS, éligibles et révocables à tout moment, ceux des députés aux Soviets de Lénine et Trotsky en 1917. C'est cela la véritable démocratie, la démocratie ouvrière, la démocratie de l'État Ouvrier.

Mais il est vrai que nous ne sommes pas confrontés directement à ces problèmes dans les élections des 4 et 11 mars, où il s'agit d'élire des députés, dans le cadre de la Constitution autoritaire qualifiée, en 1958 par Maurice THOREZ, de profondément anti-démocratique.

CITOYENNES, CITOYENS, CAMARADES,

les 4 et 11 mars, vous voterez CONTRE les candidats de la majorité : DASSIÉ candidat de l'U.R.P. – OLLIÉRIC candidat des indépendants.

Pourquoi? **Ils ont approuvé :**

- les Ordonnances de 1967 mettant en place les réformes réactionnaires de la Sécurité Sociale et Hospitalière,
- la Loi « anti-casseurs » dont l'objectif est la remise en cause des libertés démocratiques individuelles, et publiques,
- la Loi « Chalandon » qui supprime la location coopérative,
- les lois BARANGÉ et DEBRÉ, la Réforme FAURE-GUICHARD de l'enseignement, les décrets sur la formation professionnelle dont les objectifs sont de « privatiser » l'enseignement public.

Ces candidats sont de la « majorité des scandales », de la vie chère, du chômage. Faut-il rappeler que dans le département, selon la C.O.D.E.R., 20 000 demandes d'emplois ne sont pas satisfaites, dont des milliers de jeunes.

Ces candidats soutiennent le Gouvernement qui rejette dans le lot des sans-emplois les petits artisans et commerçants, les petits paysans, victimes de la concentration capitaliste, qui iront grossir les licenciés de chez WATTERMAN, d'AMIEUX ou des BATIGNOLLES.

Enfin, vous voterez contre ces candidats, car ils sont les défenseurs de la constitution anti-démocratique de 1958, qui garantit cette politique réactionnaire.

VOUS VOTEREZ CONTRE PAUL GRANGE – Front National – candidat de la réaction fascisante.

VOUS VOTEREZ CONTRE GAUTIER – réformateur.

Solution de replâtrage de la majorité actuelle en désarroi. Il suffit de penser ce que donnerait l'application des propositions de SERVAN-SCHREIBER (radical) concernant l'AÉRONAUTIQUE, pour en mesurer les conséquences sociales. Sa dernière conférence de presse a signifié clairement qu'il refuse la nationalisation sous contrôle syndical, pour répartir le travail entre toutes les mains, seule façon d'éviter le chômage pour des milliers de travailleurs.

VOUS VOTEREZ CONTRE MILPIED (P.S.U.) – DERON (Ligue Communiste).

Vous voterez contre les programmes du prétendu « socialisme autogestionnaire » qui bavardent sur le Socialisme, mais qui refusent de voter contre le référendum de De Gaulle de 1969, dont l'objectif était l'instauration de la dictature par l'intégration à l'appareil d'État des organisations syndicales.

Ce « socialisme autogestionnaire » dont les récents propos de ROCARD concernant CONCORDE n'ont d'égaux que ceux de SCHREIBER.

Ce « socialisme autogestionnaire » qui se prononce pour l'entrée des Églises dans l'École, pour le maintien du système de la propriété privée des moyens de production et qui, comme KRIVINE, responsable de la LIGUE COMMUNISTE, dénonce comme « enseignants-flics » ceux qui enseignent dans l'Éducation Nationale, qualifiant ainsi l'École Laïque, comme l'école des flics et des patrons !

VOUS VOTEREZ CONTRE TASSEL (U.D.B.) – DIVAR (Parti Breton S.A.V.).

Leurs programmes, c'est la « BRETAGNE INDÉPENDANTE » ! C'est le retour aux « Provinces du Moyen Age ».

Les travailleurs des départements de BRETAGNE, peuvent-ils se sauver en dehors de la classe ouvrière de ce pays, alors que le SOCIALISME est un problème mondial et qu'à tout le moins les ÉTATS-SOCIALISTES d'EUROPE sont à l'ordre du jour. Il y a bien longtemps que les intérêts capitalistes ont franchi les frontières. Il y a plus d'un siècle que la classe ouvrière avait compris la nécessité de constituer sa 1re Internationale !

Voter U.D.B. et S.A.V. c'est voter pour une utopie réactionnaire que le Corps Électoral a condamné lors du référendum de De Gaulle en 1969.

CITOYENNES, CITOYENS, CAMARADES,

Il reste deux candidats pour qui il est possible de voter !

FAUGERES – Parti Communiste Français. Comme moi, ce candidat appartient à une Organisation Ouvrière, mais il soutient, conformément au Programme Commun, des candidats comme le radical FABRE, qui est contre la nationalisation de l'Enseignement, par l'expropriation sans indemnité ni rachat de l'enseignement privé et confessionnel.

FAUGERES est instituteur, moi je suis parent d'élèves. Nous savons tous ce que donne dans notre département l'aide à l'enseignement privé, payée par les deniers publics (sur le plan national, 2 000 milliards versés au privé en 10 ans !) Le résultat en est que l'enseignement patronal et confessionnel contrôlent dans notre département la moitié de tous les ordres d'enseignement. FAUGERES, comme son représentant au Comité Central du P.C.F. JUQUIN, condamne le mot d'ordre « pas de patrons, pas de curés à l'École ».

En ce qui me concerne, militant laïque convaincu, parce que l'École Laïque est nécessaire à l'émancipation de la classe ouvrière, je me prononce clairement pour la séparation de l'Église et de l'État, de l'École et de l'Église.

De même, je me prononce pour l'indépendance syndicale envers tout Gouvernement le meilleur soit-il, seule façon de garantir aux salariés la possibilité de défendre leurs intérêts. Il me paraît dangereux de demander aux syndicats d'approuver un « contrat de législature » comme le fait le Programme Commun, car c'est justement remettre en cause cette indépendance indispensable.

CHAUVEL – Parti Socialiste. CHAUVEL également, comme FAUGÈRES et moi-même, est membre d'une organisation ouvrière. Comme moi, il est pour la défense des libertés démocratiques. Comme moi, il a condamné les atteintes à ces Libertés dans le Monde, que ce soit en Espagne, au Vietnam ou en Tchécoslovaquie.

Son Parti (comme le P.C.F.) se prononce pour le maintien de la Constitution antidémocratique de 1958. Là est la contradiction !

Comment peut-on défendre efficacement les libertés démocratiques sans exiger l'abrogation totale de la Constitution de 1958? Celle-ci a été mise en place pour tenter de détruire les conquêtes ouvrières et démocratiques, même les plus élémentaires, comme par exemple vider de son contenu, aussi minime soit-il, le parlement et les libertés communales.

Il faut se prononcer clairement pour l'abolition de cette constitution qui foule aux pieds même les droits reconnus par la démocratie bourgeoise, les droits de l'homme et du citoyen, mais dont l'objectif le plus important est de tenter de détruire les libertés démocratiques conquises par la classe ouvrière.

C'est pourquoi, aujourd'hui, un Gouvernement P.C.F.-P.S., sans représentants des Partis Bourgeois, de l'U.D.R. aux radicaux de gauche, correspond aux aspirations de millions de travailleurs.

En me prononçant pour abolir la Constitution de 1958, en me prononçant pour un Gouvernement Ouvrier, sans ministre capitaliste, premier pas vers la démocratie Socialiste de l'État Ouvrier, j'estime être le seul à me placer d'une manière conséquente sur le terrain de la défense et de l'élargissement des libertés démocratiques.

Les candidatures présentées par l'O.C.I. expriment la nécessité de construire le Parti Révolutionnaire nécessaire pour la lutte pour le Gouvernement Ouvrier, pour le Socialisme.

C'EST POURQUOI, CITOYENNES, CITOYENS, CAMARADES,

Le 4 mars 1973, vous voterez pour le candidat trotskyste de l'O.C.I., Eugène DUGAS, militant ouvrier syndical et politique, depuis 40 ans et à ce titre interné politique aux Camps de CHATEAUBRIANT et de VOVES de 1941 à 1943, père de famille, habitant depuis 59 ans à CHANTENAY, fils d'un militant ouvrier cheminot, révoqué en 1920 :

Depuis 40 ans de militantisme, je n'ai pas changé ! militant fidèle à ma classe, aux idéaux qui sont ceux de l'Humanité, je m'engage à combattre pour le respect de ma profession de foi et d'en répondre à chaque moment devant mes électeurs.

Mon suppléant, mon camarade André GRELAUD, militant trotskyste depuis 1948, ouvrier, militant syndical depuis cette date, confirme la fidélité des militants que nous sommes, à la cause de la classe ouvrière, à la cause de l'Humanité, au SOCIALISME.

Lui aussi, père de famille, conseiller municipal à COUËRON, il est le porte-parole de tous ceux qui veulent transformer le monde pour changer la vie.

Citoyennes, Citoyens, Camarades,

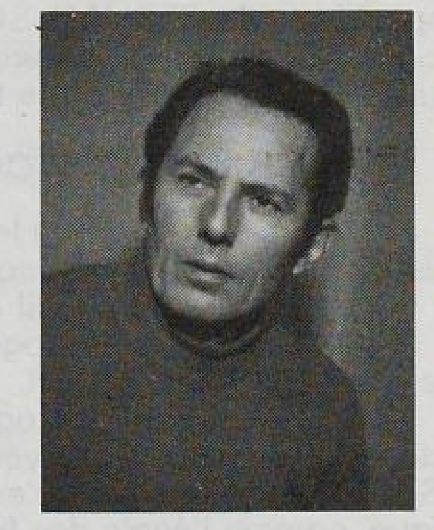
Contre la Bourgeoisie de Droite ou de Gauche = Unité Ouvrière

Le 4 Mars, pour que cette Unité devienne réalité,

Vous voterez :

Eugène DUGAS CANDIDAT

André Grelaud SUPPLÉANT



André GRELAUD - métallurgiste
SUPPLÉANT

militants trotskystes de l'ORGANISATION COMMUNISTE INTERNATIONALISTE (pour la reconstruction de la IVe INTERNATIONALE)

AU DEUXIÈME TOUR, VOUS VOTEREZ POUR QUE LE CANDIDAT OUVRIER ARRIVE EN TÊTE DU SCRUTIN, QUE CE SOIT CHAUVEL, FAUGÈRES ou DUGAS !

Les 4 et 11 Mars, vous voterez Classe contre Classe !